

directeur.rice

Le Conservatoire d'espaces naturels de Guyane participe à la protection du patrimoine naturel en Guyane depuis 2008. Historiquement tourné vers l'animation du réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés, le CEN s'est vu attribuer de nouvelles missions cruciales en 2020 :

- la connaissance et l'expertise des milieux naturels ;
- leur protection ;
- leur gestion ;
- leur valorisation ;
- l'accompagnement des politiques publiques.

Le CEN Guyane est aujourd'hui en forte croissance et de nombreuses opportunités présagent un dynamisme soutenu les prochaines années. L'équipe est constituée de 3 salariés à temps plein mais va fortement s'étoffer dans les mois à venir. Nous allons notamment intégrer dans notre équipe les 6 salariés de la Réserve Naturelle Nationale de Kaw-Roura avant fin 2022.

Missions

Le.a directeur.rice a pour principales missions :

- le développement et l'organisation des moyens techniques, financiers et humains du CEN : la forte croissance du CEN s'accompagne de missions logistiques et RH significatives. Elles pourront s'appuyer notamment sur une série d'outils d'aide à la gestion développée récemment et l'expérience de la fédération des CEN. La recherche de financement et la pérennisation des ressources du CEN sont également un axe prioritaire ;
- le suivi de la bonne réalisation des actions et de leur évaluation : plusieurs actions en cours et en développement devront être suivies et accompagnées (suivi du transfert de la gestion de la RNN de Kaw-Roura vers le CEN et ses co-gestionnaires, expertise des savanes de Guyane (convention DGTM + thèse CIFRE), gestion de terrains compensatoires, animation de réseau, plan d'actions quinquennal) ;
- la représentation de la structure auprès des instances locales : le CEN est impliqué dans diverses structures en tant que représentant des gestionnaires des ENP mais également en tant qu'expert.

Autonomie, responsabilité et positionnement hiérarchique

Le.a directeur.rice exerce son métier avec une autonomie découlant d'une délégation de la Présidence, du Bureau et du CA. Il travaille en lien étroit avec la Présidence et les membres du Bureau à qui il rend régulièrement des comptes.

Relations internes et externes

En interne : en lien avec la Présidence, les membres du Bureau et du Conseil d'Administration, il est le directeur du personnel et organise l'équipe aux fins d'atteindre les objectifs de la structure.

En externe : liens avec les directeurs d'organismes d'État et des collectivités (DGTM, service environnement de la CTG, Office de l'eau, *etc.*), élus des communes et notamment Roura et Régina-Kaw (co-gestionnaires avec le CEN de la RNN de Kaw-Roura), directeurs ou responsables des associations partenaires, directeurs des autres CEN, partenaires du CEN, réseaux nationaux de la biodiversité...

Environnement de travail et moyens mis à disposition

Le.a directeur.rice dispose du matériel nécessaire à sa mission : ordinateur et téléphone portable, véhicules de service à usage collectif.

Bureau basé à Cayenne (97 300).

Profil recherché

- Minimum 3 années d'expérience sur un poste à responsabilité ;
- rigoureux, organisé, diplomate ;
- maîtrise des aspects administratifs, financiers et RH d'une association « employeur » ;
- esprit de synthèse et sens des priorités ;
- compréhension des enjeux écologiques ;
- connaissance du contexte réglementaire des politiques de protection de la nature ;
- connaissance des dispositifs administratifs de gestion d'espaces naturels (conventionnement, baux environnementaux, ORE, aspects fonciers, *etc.*) ;
- expériences significatives en ingénierie de projets multi-partenariaux.
- connaissance des contextes politique, sociologique et écologique des territoires ultra marins et en particulier ceux guyanais. Une connaissance du contexte de la RNN de Kaw-Roura serait un plus ;
- connaissance et goût pour la concertation.

Ce poste à responsabilités nécessite une implication sur plusieurs années.

Les candidats démontrant une volonté de rester sur le territoire guyanais sur le long terme seront privilégiés.

Conditions - Rémunération

- poste en contrat à durée indéterminée après période d'essai ;
- poste à pourvoir pour octobre 2022 (à négocier), entretiens début août ;
- rémunération basée sur le groupe K de la Convention collective ECLAT soit un minimum de 3 500€ brut mensuel ;
- CV et lettre de motivation à envoyer avant le 15 juillet 2022 au Président du CEN Guyane, Kevin Pineau, et à son directeur, Florent Pouzet, par courriel :
pineau.kevin@gmail.com et florent.pouzet@cen-guyane.fr